

E 100 XP

SPEC : SYSTÈME DE PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE



**Systeme de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC)
prêt à l'emploi en murs et sols intérieurs.
Avis Technique n° 13/14-1257**



DESTINATIONS

DOMAINE D'EMPLOI

E 100 XP est un Système de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC) destiné à la protection des supports sensibles à l'eau tels que : les murs de locaux humides (cuisines, salles de bains, douches, locaux sanitaires et techniques, etc.) et les sols sans siphon classés E2 P3 au plus, ainsi que les salles d'eau ou de bains, douches et WC privatifs sur supports bois ou dérivés du bois.

E 100 XP est utilisable en murs et sols intérieurs en neuf et en rénovation sous protection dure du type carrelage collé ou analogue.

SUPPORTS ADMISSIBLE

- **Au sol** : Dalle béton, chape ciment, enduit de lissage P3, chape à base de sulfate de calcium (anhydrite), chape sèche, panneaux bois CTB-H, CTB-X et OSB 3, ancien carrelage, anciennes dalles semi-flexibles, ancienne peinture adhérente.
- **Au mur** : plaque de plâtre cartonnée hydrofugée ou non, carreaux de plâtre hydrofugé ou non, carreau de terre cuite, béton cellulaire, enduit de ciment, plaque de fibre-ciment, enduit base plâtre.

AVANTAGES

- Barrière efficace contre les infiltrations d'eau.
- Traitement des points singuliers.
- Prêt à l'emploi.
- Application facile à la brosse ou au rouleau.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect : Pâte bleue
- Densité apparente : 1,4
- Temps de séchage avant 2ème couche : 4 à 6 heures selon température *
- Temps de séchage avant collage du carrelage : 12 à 24 heures *

* Ces temps sont déterminés à + 23° C et 50 % d'humidité relative selon la norme en vigueur.

CONSULTER L'AVIS TECHNIQUE MURS INTERIEURS

SUPPORTS	DEGRÉ D'EXPOSITION A L'EAU DES LOCAUX		
	Humides EB + privatifs dans la zone d'emprise bac à douche / baignoire	Humides EB + collectifs	Très humides EC
Enduit de ciment, béton (traitement des relevés)*	OUI	OUI	OUI
Plaque de fibre-ciment	OUI	OUI	OUI
Carreaux de terre cuite montés au ciment*	OUI	OUI	OUI
Béton cellulaire*	OUI	NON	NON
Enduit base plâtre (dureté shore C > 40)*	OUI	NON	NON
Cloison en carreau de plâtre non hydrofugé*	OUI	NON	NON
Cloison en carreau de plâtre hydrofugé (coloration bleue)	OUI	NON	NON
Cloison en carreau de plâtre hydrofugé "plus" ou "hydro" (coloration verte)	OUI	OUI	NON
Plaque de plâtre cartonée non hydrofugé*	OUI	NON	NON
Plaque de plâtre cartonée hydrofugée - type H1	OUI	OUI	NON
Carreaux de terre cuite montés au plâtre*	OUI	NON	NON
Ancien carrelage (sur support ciment)	OUI	NON	NON
Ancienne cloison en plaque de plâtre cartonée poncée	OUI	NON	NON
Ancienne peinture poncée (sur support ciment)	OUI	NON	NON
Panneau de polystyrène extrudé revêtu (type WE)	OUI	OUI	NON

* Appliqué en primaire une dilution de 2 volumes de **E 100 XP** pour un volume d'eau

CONSULTER L'AVIS TECHNIQUE SOLS INTERIEURS

SUPPORTS	DEGRÉ D'EXPOSITION A L'EAU DES LOCAUX
	Humides sans siphon classés E2 P3 au plus
Dalle béton	OUI
Chape ciment	OUI
Enduit de ragréage classé P3 au moins	OUI
Chape sèche	OUI
Chape sulfate de calcium (anhydrite)*	OUI
Chape ciment autonivelante	OUI
Panneaux de bois (CTB-H / CTB-X / OSB 3)	OUI
Ancien carrelage sur supports ciment ou sur chape sèche	OUI
Anciennes dalles vinyles semi-flexibles sur supports ciment ou sur chape sèche	OUI
Ancienne peinture adhérente sur supports ciment ou sur chape sèche	OUI

* Associé au primaire **PRIMASOL R**

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS

- Les supports doivent toujours être sains, secs (sans remontées d'humidité), dépoussiérés, propres et exempts de graisse.
- L'humidité des supports doit être inférieure à 4.5 % (Chape à base de sulfate de calcium : le taux d'humidité doit être inférieur à 0,5 %).
- Les supports rugueux et bruts doivent être égalisés.
- Avant l'application de la membrane, il peut être nécessaire de réguler la porosité des supports très absorbants (béton cellulaire, enduits ou carreaux de plâtre standards, carreaux de terre cuite, etc.) à l'aide d'un primaire constitué de deux volumes de **E 100 XP** pour un volume d'eau. Sur chape à base de sulfate de calcium, appliquer une couche de primaire **PRIMASOL R** au rouleau (env. 150 g/m²) puis laisser sécher 2 heures.
- Sur supports anciens (carrelage, dalles semi-flexibles, peinture), vérifier l'adhérence du revêtement existant. Le cas échéant, gratter les peintures écaillées, recoller les carreaux ou les dalles qui sonnent creux.

MISE EN OEUVRE

- **E 100 XP** est prêt à l'emploi. Ré-homogénéiser le produit avant la mise en oeuvre. Le renforcement des points singuliers (angles verticaux et horizontaux, fissures stabilisées, traversées de parois, etc.) est réalisé à l'aide de la bande d'armature **ARDATOILE EPDM 10 ML** ou **ARDATOILE EPDM 50 ML** ou **ARDATOILE 120** ou **ARDATOILE 500** ; **JOINT D'ANGLE RENTRANT AR 12** et **JOINT D'ANGLE SORTANT AS 12** marouflée dans **E 100 XP** à l'aide d'une truelle – voir Avis Technique.
- L'application d' **E 100 XP** sur les surfaces courantes s'effectue au moyen d'un rouleau laine à poils moyens en deux couches croisées de 400 g/m² chacune. La 2ème couche est appliquée perpendiculairement à la 1ère couche dès que celle-ci a séché (le film sec doit avoir une épaisseur de 0.5 mm environ).
- La pose du carrelage s'effectue avec **A 200 Confort** ou **MC 200 Chantier** ou **MC 210 Plus** ou **MC 300 Flex** ou **MC 310 Flex HPS** ou **MC 320 Flex Light** ou **MC 340 Flex Duo Premium**, directement sur la membrane 12 heures après application de la 2ème couche au minimum.
- Réaliser les joints de carrelage 24 heures après avec **J 100 Joint Fin** ou **J 125 Joint Large** ou **J 150 Joint Rustic** ou **J 175 Joint Flex** ou **J 200 Joint HRC** ou **J 300 Epocolor**.

CONSOMMATION

± 400 g / m² / couche soit 800 g/m² pour 0.5 mm d'épaisseur moyenne de film sec.

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non-ouvert, stocké dans un local sec et tempéré.
- Craint le gel.

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB	GENCOD
30604262	Bleu - Seau 20 kg	1	3549212470982
30604259	Bleu - Seau 7 kg	1	3549212470951

Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com ou nous demander une copie par fax.

Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.



Bostik SA - Département Construction - 253 Avenue du Président Wilson - 93211 La Plaine Saint Denis Cedex -
 Fax Service Technique : 01 64 42 16 67 - www.bostik.fr